

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue virtuellement, le jeudi 29 juillet 2021 à 15h30. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ère) madame Marie-Ève Jean et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Gaétan Dubé et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Jacques Carrier.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

Aucun citoyen assiste à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202107-101 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

202107-102 LOGICIELS DE PERMIS EN LIGNE ET DE PAIEMENT EN LIGNE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rimouski-Neigette a reçu une soumission de PG Solutions afin d'offrir les logiciels de permis en ligne ainsi que la plateforme de paiement en ligne pour les municipalités sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rimouski-Neigette a soumis le tableau des quotes-parts récurrentes qui seront facturés aux municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les montants prévus seront indexés à chaque année selon le montant initial établi en 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Fabien participe à l'installation des logiciels mentionnés ci-haut ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité accepte que les montants récurrents lui soient facturés sous forme de quote-part basée sur le RFU ;

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau
et résolu à l'unanimité d'accepter les quotes-parts prévues ci-dessous.

PERMIS EN LIGNE			
MUNICIPALITÉS	% RFU	Quote-Part Récurrente	TOTAL Avec taxes Non récupérable
Esprit-Saint	3,15%	39,85 \$	41,83 \$
Trinité-des-Monts	3,37%	42,63 \$	44,76 \$
St-Narcisse	14,68%	185,70 \$	194,96 \$
St-Marcellin	6,68%	84,50 \$	88,72 \$
St-Anaclet	32,62%	412,64 \$	433,22 \$
St-Valérien	10,49%	132,70 \$	139,32 \$
St-Fabien	22,00%	278,30 \$	292,18 \$
St-Eugène	5,70%	72,11 \$	75,70 \$
TNO	1,31%	16,57 \$	17,40 \$
TOTAL:	100,00%	1 265,00 \$	1328,09 \$

PAIEMENT EN LIGNE		
MUNICIPALITÉS	Quote-Part Récurrence	TOTAL Avec taxes Non récupérable
Esprit-Saint	711,00 \$	746,46 \$
Trinité-des-Monts	711,00 \$	746,46 \$
St-Narcisse	711,00 \$	746,46 \$
St-Marcellin	711,00 \$	746,46 \$
St-Analet	711,00 \$	746,46 \$
St-Valérien	711,00 \$	746,46 \$
St-Fabien	711,00 \$	746,46 \$
St-Eugène	711,00 \$	746,46 \$
TNO	<u>711,00 \$</u>	<u>746,46 \$</u>
TOTAL:	<u>6 399,00 \$</u>	<u>6 718,15 \$</u>

APPROBATION DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Jacques Carrier, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal

202107-103 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 15h48.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier

